

Vous avez dit «recyclages... en droit»

Le foisonnement des textes légaux et réglementaires a entraîné chez les praticiens du droit - qu'ils soient juristes de formation ou non - le besoin de remettre constamment à jour leurs connaissances ou de confronter celles-ci aux réalités et pratiques du terrain.

Au fil des années, ce souci est devenu une véritable nécessité au point que les titulaires de certaines professions sont aujourd'hui soumis à l'obligation de participer à un minimum d'activités dites «*de formation continue*».

Les facteurs qui sont à l'origine de cet essor de la formation continue sont multiples. Sans prétendre à la moindre exhaustivité, on peut évidemment songer à :

- la piètre qualité de certains textes légaux et réglementaires qui est souvent la conséquence de l'inflation quantitative de ceux-ci ¹;
- les difficultés importantes rencontrées à l'occasion de l'application de certains textes par les acteurs du droit ²;
- le nombre croissant des décisions judiciaires prononcées et publiées suite à la multiplication des procès dans tous les domaines de la vie sociale et à la multiplication des revues juridiques.

¹ F. OST et B. JADOT (Ed.), *"Élaborer la loi aujourd'hui, mission impossible ?"*, F.U.S.L., Bruxelles, 1999.

² L. MADER, *"L'évaluation législative. Pour une analyse empirique des effets de la législation"*, Éd. Payot, Lausanne, 1985 ; M. RICHEVAUX, *«La rédaction législative à l'épreuve de la pratique»*, in Ch.-A. MORAND (Éd.), *Légistique formelle et matérielle*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1999.

Depuis maintenant près de 25 ans, le département des recyclages en droit des Facultés universitaires Saint-Louis ³ tente de répondre à cette demande en organisant des recyclages, journées d'étude ou sessions de formation sur les thèmes les plus divers.

Tantôt, il s'est agi de présenter l'état de la législation, de la doctrine et de la jurisprudence à propos d'un thème ou d'une question (les aspects juridiques des coupures de gaz et d'électricité, les conflits collectifs en droit du travail, le droit des étrangers, le droit au logement, les centres publics d'aide sociale, l'autonomie du mineur, les personnes âgées et l'administration provisoire, le logement social, la protection de la jeunesse, le crédit à la consommation, etc.).

Tantôt, la volonté était davantage de présenter en collaboration avec les meilleurs spécialistes une législation promulguée depuis peu (la loi du 26 juin 1990 relative à la protection de la personne des malades mentaux, la loi du 20 février 1991 modifiant et complétant les dispositions du Code civil relatives aux baux à loyer, la loi du 18 juillet 1991 relative à la protection des biens des personnes totalement ou partiellement incapables, la loi du 13 avril 1997 modifiant certaines dispositions en matière de baux, etc.).

À chaque fois, la volonté du département des recyclages en droit des Facultés universitaires Saint-Louis a clairement été de traiter de problèmes que pose l'application concrète et quotidienne de certaines règles de droit ou de matières juridiques plus vastes et d'éviter le débat « en chambre » qui ne répondrait donc pas à l'attente des praticiens auxquels il veut s'adresser.

À cette fin, la collaboration avec les acteurs de terrain dès la phase d'élaboration d'une activité de formation continue s'est toujours avérée très fructueuse.

Dans le passé, plusieurs journées d'études avaient déjà pu être mises sur pied en collaboration avec le JDJ ou le SDJ.

La situation des mineurs en matière d'aide sociale nous a semblé une problématique qui, au cours des derniers mois, avait considérablement évolué sur tous les plans (législatif, jurisprudentiel et doctrinal) et qui

³ Directeur : Pierre JADOUL - Secrétaire administrative : Nadine NOEL-ADAMS
- Tél. : 02/211.79.58.

Les enfants
et l'aide sociale

posait dès lors problème. Il était donc temps de faire le point des difficultés rencontrées, évidemment avec l'objectif d'amener les praticiens de la matière à se rencontrer et à se parler en vue d'améliorer la situation.

Je voudrais adresser des remerciements tout particuliers à celles et ceux qui ont accepté de présenter un rapport lors de la journée d'études organisée le 18 septembre dernier, conjointement par le JDJ et le département des recyclages en droit des Facultés universitaires Saint-Louis. Pour certain(e)s, il s'agissait d'un « baptême du feu ». Celui-ci fut accompli avec prouesse et à la grande satisfaction des participants à la journée d'études. La qualité des actes publiés dans le présent ouvrage en témoigne incontestablement.

Pierre JADOUL